

ILLEGITIMITE

Le rapport sur la dette publique rendu par les experts du Collectif pour un audit citoyen a été publié récemment.

Il est intéressant d'en restituer les conclusions, après le coming out libéral du gouvernement lors de l'université d'été du Medef et les nouvelles exigences de celui-ci : suppression de jours fériés, remise en cause des 35 heures, extension du travail le soir et le dimanche, dérogations au salaire minimum, attaques contre le droit d'expression, de contrôle et d'organisation des salariés au travers de la demande de révision des seuils sociaux...

En résumé, le rapport indique que **59% de la dette publique proviennent des cadeaux fiscaux et des taux d'intérêts excessifs**

Le discours dominant sur la montée de la dette fait comme si son origine était évidente : une croissance excessive des dépenses publiques, qu'il conviendrait de contrer par une politique d'austérité budgétaire.

Cette affirmation ne résiste pas à l'examen des faits : **l'augmentation de la dette ne peut s'expliquer par l'augmentation des dépenses puisque leur part dans le produit intérieur brut (PIB) a chuté de 2 points en 30 ans.**

Si la dette a augmenté, c'est d'abord parce que l'Etat s'est systématiquement privé de recettes en exonérant les ménages aisés et les grandes entreprises : **du fait de la multiplication des cadeaux fiscaux et des « niches », la part des recettes de l'état dans le PIB a chuté de 5 points en 30 ans.**

Si, au lieu de se dépouiller, l'Etat avait maintenu constante la part de ses recettes dans le PIB, la dette publique serait aujourd'hui de 24 points inférieure à son niveau actuel !

Le 2ème facteur explicatif du niveau de la dette, c'est le niveau des taux d'intérêt, notamment dans les années 90 avec la politique du « franc fort » pour préparer l'entrée dans l'euro. Un effet boule de neige qui dure encore...

Si, au lieu de se financer depuis 30 ans sur les marchés financiers, l'Etat avait recouru à des emprunts directement auprès des ménages ou des banques à un taux d'intérêt réel de 2%, la dette publique serait aujourd'hui de 29 points de PIB inférieure à son niveau actuel

Si l'Etat n'avait pas réduit ses recettes et choyé les marchés financiers, le ratio dette publique/PIB aurait été en 2012 de 43% au lieu de 90% !

L'intégralité du rapport est consultable sur le site du Collectif pour un Audit Citoyen : <http://www.audit-citoyen.org>.

IL Y A NICHE ET NICHE...

Qui prétend que notre administration fiscale ne traque pas impitoyablement les avantages fiscaux exorbitants et indus ? Et au passage le laxisme de certains juges...

La preuve : le Ministère des Finances vient de faire appel de la décision du tribunal administratif de Montreuil annulant les décisions qui privaient Acrimed du droit de délivrer des reçus permettant d'obtenir une réduction d'impôt sur les dons effectués.

Pour celles et ceux qui ne la connaîtraient pas, Acrimed (Action-CRitique-MÉdias) est née du mouvement social de 1995 et remplit les fonctions d'observatoire des médias. L'association regroupe des journalistes, des chercheurs et

universitaires, des acteurs du mouvement social qui mettent en commun savoirs professionnels, théoriques et militants au service d'une critique indépendante, radicale et intransigeante.



C'est ce qui doit déplaire en haut lieu.

Les prétextes avancés ? L'association ne serait pas d'intérêt général en raison du caractère « partisan » de ses prises de positions, n'aurait pas de caractère « culturel » « au sens de la loi fiscale » (pourtant totalement silencieuse sur ce point...), ni de caractère « éducatif », etc...

L'acharnement de l'administration fiscale, manifestement politique, relève de l'arbitraire total.

Pour preuve, il suffit de savoir que le caractère d'intérêt général n'est pas contesté par exemple à l'association Civitas, farouche opposante au « mariage pour tous » (ça doit pas être partisan !), organisatrice de manifestations hostiles à l'égalité des droits et à la liberté d'expression (ça doit être culturel !).

Le caractère d'intérêt général n'est pas plus contesté par notre hiérarchie à une officine de propagande en faveur d'un état colonial : l'« Association pour le bien être des soldats israéliens - ABSI Keren-Or » (soldats dont on a pu mesurer récemment le rôle culturel et éducatif à Gaza)...

Ni à « Contribuables associés », lobby anti-fiscal et anti-fonctionnaires en général ...!

Pour se faire une idée de l'action d'Acrimed et de son utilité démocratique, rendez vous sur son site (accessible du bureau) : <http://www.acrimed.org/>

LULU LA NANTAISE, LE RETOUR ?

Les plus anciens se souviennent de la mère Denis (Jeanne Marie Le Calvé) « c'est ben vrai, ça ! » - vantant une marque de machine à laver, ou de Marie-Pierre Casey « Je ne ferai pas ça tous les jours ! » - qui s'envoyait glisser avec délice sur une longue table en bois qu'elle venait de dépoussiérer...

Il faut croire que ces vénérables dames ont inspiré notre DGFIP puisque dans e-FIP n° 21 (juin 2014) est apparue Lucienne, une alerte octogénaire, chargée de vanter la simplicité de déclarer ses revenus sur internet.



Elle arbore un tee-shirt « J' ♥ Impôts.gouv.fr » qui nous amène à cette question : est-il à modèle unique ? C'est possible, car nous n'avons pas encore vu nos A++ parader ainsi vêtus...

Ou alors, a-t-il été commandé à plusieurs milliers d'exemplaires dans l'intention que tous les agent-es de l'accueil le portent l'an prochain, moyennant une conséquente augmentation de leur prime ?



Mais qui est Lucienne ?

Il se murmure qu'il pourrait s'agir de Lulu la Nantaise, que Lino Ventura et Bernard Blier évoquent avec nostalgie dans « Les Tontons Flingueurs », et qui ferait des extras pour améliorer sa petite retraite.

(Cet article est librement inspiré de « Convergences-Tarn », journal de nos camarades de la CGT Finances Publiques 81.)

